

Le directeur des services départementaux de  
l'Éducation nationale des Deux-Sèvres

à

**Service des emplois et enseignants des écoles publiques**

S3E

n° 20210208

Affaire suivie par :

Caroline THOMAS

Aurélien DUNOT

Tél : 05 17 84 02 30

Mél : [s3e-79@ac-poitiers.fr](mailto:s3e-79@ac-poitiers.fr)

Mesdames et messieurs les enseignants  
des écoles publiques

S/C de mesdames et messieurs les Inspecteurs  
chargés de circonscription

61 avenue de Limoges

CS 98661

79026 Niort Cedex

Niort, le 11 juin 2021

**Objet : Mouvement sur postes spécifiques des personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré – Rentrée 2021**

Un poste à profil (PAP) est un poste spécifique correspondant à des fonctions ou lieux d'affectation particuliers.

La sélection des candidatures fait l'objet d'un traitement particulier : appel à candidatures par publication des postes vacants sur le site de l'intranet et entretien par une commission dédiée.

**Calendrier départemental :**

Les candidats auront **jusqu'au jeudi 17 juin 2021** pour procéder à l'envoi de leur dossier **complet** à la DSDEN par courrier électronique :

[pap-dsden79@ac-poitiers.fr](mailto:pap-dsden79@ac-poitiers.fr)

En cas de candidature multiple, un dossier distinct devra être envoyé pour chacun des postes sollicités.

Les postes spécifiques peuvent nécessiter le fait de détenir les compétences nécessaires sanctionnées par la détention d'un titre, diplôme ou certification. Ces justificatifs devront être fournis lors de la demande de candidature. Aucune réclamation de pièces justificatives ne sera réalisée par le service.

Seules les candidatures des personnels ayant déposé un dossier complet seront étudiées et feront l'objet d'une convocation. Celle-ci sera envoyée par voie électronique, sur la messagerie professionnelle académique, quelques jours avant le déroulement de l'entretien par visio-conférence.

Des commissions se réuniront **du 21 au 25 juin 2021** afin de rencontrer les candidats et de dresser une liste des candidats retenus.

Les affectations sont prononcées par le directeur académique, à titre définitif, sauf dans le cas où l'enseignant n'est pas en possession du titre requis. Dans ce cas particulier, l'intéressé sera affecté à titre provisoire.

Je vous remercie de l'attention particulière portée au respect du calendrier et de la procédure décrits ci-dessus.

**Le Directeur académique**

**Signé  
Arnaud LECLERC**

**Pièces jointes :**

- Dossier de candidature à un poste à profil
- Liste des postes à profil vacants et leur implantation géographique
- Fiches de poste à profil détaillées